

CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE DE A COLOMBIE-BRITANNIQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION

RECOMMANDATION

Date : 27 février 2021
À : Conseil d'administration
De : Directeur général
Sujet : Approbation calendriers scolaires 2021-2022 / Autre option

MISE EN SITUATION :

Suite à l'approbation du Conseil d'administration en la résolution P-2141-01-2021 du 23 janvier courant et en respect au processus de création, le calendrier 2021-2022 a fait l'objet de consultation auprès des Associations de parents.

Les écoles énumérées ci-dessous ont choisi une option autre que celles approuvées par le CA en janvier dernier, soit un congé du printemps du 21 mars au 1^{er} avril 2022 avec l'ajout de 8 minutes d'instruction par jour.

-  Au-cœur-de-l'île
-  de l'Anse-au-sable
-  des Glaciers
-  des Sept-sommets
-  Entre-lacs

Pour chacune des écoles ci-dessus, une lettre de l'APÉ faisant demande d'approbation au CA a été présentée. Ces lettres se retrouvent en annexe.

RECOMMANDATION :

Que le Conseil d'administration approuve le calendrier 21-22 des écoles énumérées incluant le congé du printemps du 21 mars au 1^{er} avril 2022 avec l'ajout de 8 minutes d'instruction par jour.

p.j. Lettres APÉ